R. P. R.

DOS. Nr. 40001  VOL. Nr. 73

MINISTERUL AFACERILOR INTERNE

ARHIVA OPERATIVA

DOSAR

Ancheta

C57-C9/78


1959912

P 000213, Vol. 73

Data

P213/73

Urmează Vol. Nr. 74

Tip. M. A. I. — c. 0647

IV 2

Vol 7 2

40001

1

4404

1h

Situation politique du Canada

4404

1

L'Action Française
5. I 1938.

AU JOUR LE JOUR

Voix du Canada

Une grande voix nous arrive d'outre-mer. C'est le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, qui parle au Colisée de sa ville.

Il demande qu'on prenne garde aux propos fallacieux de l'ennemi :

C'est le Sauveur lui-même qui nous l'a prédit : les loups les plus rapaces dans le monde se présentent couverts de peaux d'agneaux.

Les menteurs n'ont pas l'habitude de présenter leur inventions par le côté faible. Non, ils attirent l'attention plutôt sur les points vraisemblables : le reste demeure dans l'ombre. De même procèdent les magiciens, les charlatans, les séducteurs. Eh bien ! ne faut-il pas conclure que Satan, prince des ténèbres et père du mensonge, puisse en agir de la sorte ? Prenons donc garde de nous laisser prendre à ses hypocrites artifices.

...Il faut tout de même qu'on le sache. Pour être en démocratie, il n'est cependant pas loisible de perdre la tête. Voilà pourquoi, messieurs, j'approuve la résistance qu'on vient de faire dans la métropole aux assemblées communistes. Avec Son Excellence Mgr l'archevêque-coadjuteur de Montréal, je loue la jeunesse qui se dresse pour protéger l'ordre social. Je félicite les autorités municipales qui soutiennent l'oppositon aux éléments communistes. J'encourage tous les hommes publics qui font à cet égard leur devoir.

Et, je vous invite, le cas échéant, à faire de même. Que si l'on argue que c'est contre la loi, je réponds qu'avant la loi il y a le droit de la nature. Rien dans la loi ne me confère le droit de marcher sur les pieds plutôt que sur la tête, c'est la nature qui me le donne, et il me suffit.

Eh bien ! messieurs, nous défendre contre les doctrines subversives, contre les empoisonnements d'esprit, contre l'ébranlement des assises de la civilisation, contre la dynamite qui fera sauter nos traditions religieuses, familiales et sociales, si ce n'est pas dans la loi, qu'on la fasse cette loi, sinon nous en exercerons le droit de nature **« Salus populi suprema lex esto. »** ***La loi souveraine, c'est le salut de la nation.***

Il y a assez longtemps qu'on avertit là-dessus les législateurs eu les juristes. Nous leur rendrons le service de prévenir la loi et de les sauver eux-mêmes. Nous ne laisserons pas saboter nos convictions religieuses et nos institutions sociales par des étrangers qui sont des perturbateurs.

Sous prétexte de respecter une démocratie morbide, on agite le fantôme d'un fascisme illusoire, et pendant ce temps les ennemis gagnent la place et se moquent de nos scrupules juridiques.

Le cardinal Villeneuve appartient à la Congrégation des Oblats de Marie, fondée en 1836 par Mgr de Mazenod, plus tard évêque de Marseille, et qui a donné à l'Eglise de grands missionnaires et de grands théologiens. Quel Français ne connaît au moins de nom le magnifique conquérant des âmes qu'est Mgr Breynat, vicaire apostolique de Mackenzie ? Et qui n'a connu, à Rome ou à Paris, le R. P. Lemius, enlevé trop vite, l'un des plus précieux auxiliaires de Pie X, un de ceux qui ont travaillé de plus près à l'Encyclique sur le Sillon et à l'Encyclique Pascendi *?*

Le discours du cardinal Villeneuve ajoute fleuron à la gloire de son Ordre.

je réponds qu'avant la loi il y a le droit de la nature. Rien dans la loi ne me confère le droit de marcher sur les pieds plutôt que sur la tête, c'est la nature qui me le donne, et il me suffit.

Eh bien ! messieurs, nous défendre contre les doctrines subversives, contre les empoisonnements d'esprit, contre l'ébranlement des assises de la civilisation, contre la dynamite qui fera sauter nos traditions religieuses, familiales et sociales, si ce n'est pas dans la loi, qu'on la fasse cette loi, sinon nous en exercerons le droit de nature « Salus populi suprema lex esto. » *La loi souveraine, c'est le salut de la nation.*

Il y a assez longtemps qu'on avertit là-dessus les législateurs eu les juristes. Nous leur rendrons le service de prévenir la loi et de les sauver eux-mêmes. Nous ne laisserons pas saboter nos convictions religieuses et nos institutions sociales par des étrangers qui sont des perturbateurs.

Sous prétexte de respecter une démocratie morbide, on agite le fantôme d'un fascisme illusoire, et pendant ce temps les ennemis gagnent la place et se moquent de nos scrupules juridiques.

Le cardinal Villeneuve appartient à la Congrégation des Oblats de Marie, fondée en 1836 *par Mgr de Mazenod, plus tard évêque de Marseille, et qui a donné à l'Eglise de grands missionnaires et de grands théologiens. Quel Français ne connaît au moins de nom le magnifique conquérant des âmes qu'est Mgr Breynat, vicaire apostolique de Mackenzie ? Et qui n'a connu, à Rome ou à Paris, le R. P. Lemius, enlevé trop vite, l'un des plus précieux auxiliaires de Pie X, un de ceux qui ont travaillé de plus près à l'Encyclique sur le Sillon et à l'Encyclique* PASCENDI ?

Le discours du cardinal Villeneuve ajoute fleuron à la gloire de son Ordre.

Pour éviter toute équivoque, disons que ce discours ne constitue pas une réponse aux dernières manifestations suscitées par la méthode communiste de la « main tendue ». Il date d'un peu plus haut, nous étant venu par lettre et non par télégramme. Mas la vérité ne varie pas d'une semaine à l'autre non plus que d'un continent à l'autre. Ce qui était vrai pour Québec en automne reste vrai pour la France et pour l'Europe en l'hiver 1938.

Si forte que soit la charité chrétienne, on voit qu'elle n'empêche point le cardinal Villeneuve de s'exprimer avec une incomparable énergie.

*C'est que la charité, n'en déplaise aux exégètes de l'*AUBE, *naguère de* SEPT, *et autres lieux, ne consiste ni à laisser détruire les* « assises de la civilisation » *ni à se laisser dévorer par* « les loups rapaces couverts de peaux d'agneaux ».

Nous sommes les témoins d'une immense conjuration internationale. Si nous ne voulons pas en être les victimes, il faut lui opposer une résistance inflexible. Dans ce combat, dans cette croisade, l'Eglise a le droit de revendiquer le premier rang.

Elle se proclame étrangère à la politique. Mais l'assaut des factions révolutionnaires dépasse de loin les querelles classiques des partis. Ce sont toutes les valeurs spirituelles que menacent le socialisme et le communisme. De ces valeurs, l'Eglise catholique est la gardienne la plus autorisée. Nous oserons dire que la défense lui en incombe d'autant plus, là où les Etats sont défaillants.

On sait gré au cardinal Villeneuve d'avoir bafoué l'épouvantail du fascisme derrière lequel s'abrite « une démocratie morbide ». *Les agents de Moscou doivent se pâmer d'aise quand nous donnons dans ce panneau, quand, sous prétexte de réprouver les régimes totalitaires, nous consacrons un régime pseudo-libéral qui ouvre les voies à la pire de toutes les dictatures.*

*Ainsi faisait encore, la semaine dernière, à Fribourg-en-Suisse, M. le chanoine Thellier de Poncheville. D'après un compte rendu que publie l'*ACTION NATIONALE *de Genève, il se serait attaqué au fascisme, rien qu'au fascisme, ne soufflant mot de l'Espagne rouge, de la Russie ni du Mexique.*

Comment ne comprend-on pas que ces façons font le jeu de l'adversare? Qu'il emploie toute son industrie à qualifier de fasciste toute action contraire à ses plans, afin d'intimider et d'énerver la résistance?

Céder à la piperie des mots, se placer sur le terrain même que l'adversaire a choisi, n'est-ce pas le comble de la candeur et de l'enfantillage? Ah! de grâce, méprisons ses grossières manœuvres, et parlons franc, parlons net comme le cardinal Villeneuve! — A. F.

2

P.

Viitorul

13 Ianuarie 1938.

CANADA.

Reînarmarea intensă

Ministrul apărării naționale, Makensie, a făcut o expunere în care a precizat că programul de reînarmare al Canadei va fi în 1938 dublat, față de cel din 1937, care prevedea un buget de 7 milioane lire sterline.



LA PAIX. — Fais attention et tâche de ne pas me lâcher la main!... *(Tribuna d'Italia.)*

« qu'ils ne tolèreront pas plus longtemps que des manifestants, dont la plupart n'ont pas même la qualité de Français, osent ainsi les injurier et les frapper. Ils en ont assez et sont disposés à le prouver »...

Cependant, Habib Bourguiba est devenu le chef incontesté du Neo-Destour, à la suite de la démission du Dr. Materi, homme honnête et loyal, qui se refuse à suivre la voie dangereuse où son fougueux lieutenant veut l'entraîner. Dès lors, on pouvait prévoir de graves événements. Ils ne se sont pas fait attendre.

M. Guillon avait été obligé, à son corps défendant, de prendre récemment un arrêté d'expulsion contre Hassen Nouri, membre influent de la section destourienne de Bizerte, pour avoir fomenté de graves incidents lors d'une grève. Son départ donne lieu, le samedi 8 janvier, à une grande manifestation. 1.500 Arabes environ se forment en cortège, au chant de l'*Internationale* et des hymnes destouriens. La police, sous les ordres du commissaire Pilippi et soutenue par un détachement de tirailleurs, température, les malheureux Bédouins crèvent de froid ; bientôt, ils crèveront de faim...

Et, pour parer à ces divers motifs de catastrophes, la Tunisie ne dispose que de l'incroyable incapacité de M. Guillon, et d'une caisse désespérément vide.

Chacun en Tunisie se demande où l'on va, et comment tout cela va finir.

La situation cependant n'est pas encore désespérée, si le gouvernement français prend d'urgence les mesures nécessaires, indispensables. L'anarchie tunisienne est l'œuvre d'un quarteron d'agitateurs qu'il faut mettre, sans délai, hors d'état de nuire. Parmi ces agitateurs, citons les deux principaux : le leader marxiste, l'avocat Durand-Angliviel, personnage haineux, qui, tous les jours, dans le journal Front populaire *Tunis Socialiste*, pousse à la guerre civile et fait ainsi le jeu des nationalistes arabes ; le leader destourien Habib Bourguida, dont la parole exaltée a une influence dangereuse sur les masses tunisiennes.

Cinq à six expulsions, pas davantage, l'intention ouvertement déclarée de ne plus tolérer l'agitation, et le calme reviendra comme par enchantement dans le Beylic.

Que l'on y prenne garde ! On ne saurait trop répéter que la Tunisie est la pierre angulaire de l'édifice français nord-africain. Si cette pierre vient à manquer, c'est tout l'Empire qui croulera d'un seul bloc.

Souhaitons que MM. Chautemps et Sarraut se rendent enfin compte de l'imminence du danger. Ils savent que la faiblesse et la démagogie ne sont pas des articles d'exportation, et, qu'en particulier, elles sont inadmissibles en terre d'Islam.

S'ils veulent conserver à la France les plus belles, les plus essentielles de ses colonies, qu'ils agissent !

Qu'ils agissent d'urgence ! Sans quoi, à bref délai, ce sera en Tunisie la « Djehad », la guerre sainte, et, vraisemblablement, le massacre des Français.

Si la Tunisie flambe, l'incendie se propagera instantanément en Algérie et au Maroc, et la France sera incapable de l'éteindre. Ce seront probablement Mussolini et Hitler qui s'en chargeront...

Louis RIVALS.

mes des Nazis pourraient soupirer aujourd'hui : « Heureux comme les Juifs en Angleterre. » Ce bonheur ne remonte pas très loin. Ses racines sont-elles vigoureuses ? Il apparaît sous la forme d'une greffe solide et l'Angleterre qui, au cours de l'histoire, malmena ses Juifs autant que quiconque, s'en accommode le mieux du monde depuis un siècle et demi.

Industrielle, commerçante, bancaire, elle devait trouver dans les traits éternels d'Israël les caractéristiques de son visage moderne.

C'est à Guillaume le Conquérant qu'[illegible] dut de connaître ces Orientaux que la Renaissance vit avec l'âme et le nez de Shylock. Le Normand en amena tout un lot de Rouen, mais il n'est pas dit que les Romains n'en avaient caché aucuns dans leurs équipages. Henri Ier leur donne une charte, pourtant dès 1144, on assure qu'il célèbrent la Pâque par le meurtre rituel d'un chrétien. Détail poignant, c'est un Juif converti, Thiébaut de Cambridge, qui lance l'accusation. Le premier des rois angevins, par sa tolérance, jette les bases d'une première puissance juive. Aaron de Lincoln n'a pas un palais moins beau que celui du roi et sa maison de crédit étend ses opérations sur neuf comtés. Mais à sa mort, le roi rafle tous ses biens. A cette époque d'ailleurs c'est vers la France que regardent les Juifs pour leur vie communale et spirituelle. L'Angleterre, pour eux, est une colonie.

Richard Cœur de Lion, en vrai croisé, les regarde d'un mauvais œil. Ils se vantent pourtant d'avoir contribué à sa rançon t[illegible] fois autant que la Cité de Londres. Néanmoins, l'entrée de Westminster Abbey, le jour du Couronnement, leur est interdite. Les répressions alternent avec les tolérances et le statut du judaïsme, de 1275, est animé du même esprit que l'édit de Saint Louis. Lorsque les Lombards se font à leur tour prêteurs d'argent, lorsque les Juifs, par permission royale, ont accès à toutes les professions, mais se voient repoussés par les guildes, ils deviennent un fardeau doublement détesté et, le 19 juillet 1290, un arrêté d'expulsion en chasse quelque 16.000 sur le continent. Bon nombre se noient, un dixième gagne les Flandres, les autres débarquent en France.

L'Angleterre, devenue républicaine, se devait de faire des avances aux Juifs. Cromwell n'y manqua pas. Songeant au parti qu'il en pouvait tirer pour l'expansion commerciale et coloniale du pays, il demanda au Parlement leur réadmission en Angleterre. Mais l'Eglise multiplie les objections. En vain, [illegible] le vent a tourné. La guerre d'Espagne permet des infiltrations sémites. Aucune loi, d'ailleurs, ne s'oppose formellement à ce retour; seul l'acte de conformité de 1559, Néanmoins, on voit celui-ci s'organiser dès le XVIIe siècle et se dresser, en 1701, la synagogue de Bevis Marks.

Déjà, les Juifs allemands commencent à affluer. L'Angleterre, ne serait-ce pas le Paradis perdu ? Courons-y. L'étape à franchir c'est l'intégration dans la nation. Mais le sentiment populaire y répugne. Si l'acte du Parlement de 1740 permet la naturalisation des Juifs, c'est aux colonies d'Amérique. Soyez citoyens puisque vous le voulez, mais de seconde zone.

Le règne de George III inaugure la série des triomphes qui verra Disraeli au pinacle, lord Reading à la vice-royauté des Indes, sir Herbert Samuel au haut-commissariat de Palestine. L'acte du Parlement de 1845 prévoit une forme de serment pour les Juifs élus à des charges municipales. Mais, auparavant, Rothschild a débarqué de Francfort. Les subsides payés par l'Angleterre à ses alliés durant les guerres napoléoniennes, c'est lui qui les a fournis. Les mariages entre sa famille et celles des grands Juifs d'Amsterdam donnent aux ploutocrates des douze tribus une puissance invincible dans leurs batailles pour la conquête des droits civils et politiques.

En 1837, le Comté de Londres accorde l'office de shériff à un Juif et, à cette occasion, la reine Victoria l'annoblit. Voici sir Moses Montefiore. Et l'on verra lord Beaconsfield, ayant rejeté la dépouille de Ricardo, préféré au Britannique Gladstone, ce radical. Et ce n'est pas la maison de Gladstone qu'il est question aujourd'hui de transformer en musée, c'est [illegible]e de Disraeli.

Cette mer, désormais unie comme un miroir, se plisse, par périodes, de vagues irritées. L'année 1881 voit quelque chose qui ressemble à de l'antisémitisme. Refoulés de Russie, les Juifs arrivent en masse à Londres. Depuis Cromwell, l'est de la capitale leur est abandonné. Ils s'y entassent. Sales, misérables, ces échappés du ghetto font peur à leurs coreligionnaires. Mais l'argent juif se multiplie, s'agite et fait merveille. On distribue des secours, on dépêche des hordes hirsutes aux Etats-Unis, ce creuset des races où le sang juif ne fait pas plus mal qu'un autre, on expédie des tribus indésirables aux colonies, on case les plus malins à droite et à gauche; plus tard, la tempête apaisée, on rapatrie quantités de ces exilés.

Rapidement, l'homme du ghetto devient un Juif anglais, et qui regarde de haut le baragouineur de yiddish. Le prolétaire londonien, tolérant, bonhomme, regarde sans mépris foncier la population juive de Stepney ou de Whit[illegible]pel, qui partage ses misères et ses taudis. Un auteur juif, ancien étudiant de Cambridge, a pu écrire dans un livre, « The Jew in London », que s'il y avait sentiment de supériorité raciale d'un côté, c'est chez le Juif

L'après-guerre vit un rapide essai d'antisémitisme. Ce raidissement, ordonné d'Allemagne, se communiqua à l'Angleterre et aux Etats-Unis. Chesterton et Belloc, forts de leurs arguments catholiques, cherchent à ouvrir les yeux de leurs compatriotes. Leur talent, leur débordante vigueur, l'ampleur de leurs vues donnent du prestige à la propagande contre la menace juive. La « Morning Post », qui devait survivre encore trois lustres, publie en 1920 « Le Protocole des sages de Sion » qui trouve immédiatement un public à Boston. Mais ne parlez pas aux Bloch ou aux Aaron anglais de ce document sur une vaste conspiration des Juifs pour l'établissement de leur hégémonie dans le monde. Ce texte ? Œuvre grossière d'un faussaire, accumulation de mensonges éhontés.

A cette date, le sionisme bat son plein. Il est presque aussi vieux que Rome, mais la Révolution française, la grande date de l'histoire des Juifs, les a faits se détourner de l'Orient. Les brebis, désormais, se laissent si docilement tondre ! Pourtant, le sionisme a ses apôtres, malgré le grand rabbin de Londres qui, en 1900, déclare le mouvement « une gaffe collective ». Mais la guerre a donné à la Palestine une importance dont les Juifs, qu'on veut se rendre propices de toutes manières, vont savoir tirer parti. M. Chaim Weizman, né en Pologne, mais dont la distinction de chimiste honore l'Université de Manchester et à qui son charme crée de nombreux amis, entame des négociations avec le gouvernement. Le 2 novembre 1917, lord Rothschild reçoit une lettre de Balfour qui est une promesse, incompatible avec celle de l'indépendance jurée aux Arabes, appuyée par le Cabinet, de favoriser les aspirations sionistes. Dès lors, la propagande juive s'exerce en faveur de l'Angleterre. En mars 1918, une commission sioniste, avec Weizman à sa tête, quitte Londres pour la Palestine. De 1920 à 1925, sir Herbert Samuel administre le pays. Depuis lors, l'immigration juive en Palestine n'a cessé d'augmenter. On a parlé de la suspendre. On va seulement la ralentir. Alors qu'en 1932, 9.553 Juifs avaient débarqué aux rives de la Palestine, c'est 61.854 qui les ont envahies en 1935. Et c'est l'Angleterre qui paye les pots cassés, qui assure les renforts pour empêcher l'Arabe et le Juif de se cogner. Mais lord Melchett fait sonner bien haut, dans le *Daily Telegraph*, le droit moral d'Israël à son *home national*. Celui-ci est en pleine prospérité, il déclare un excédent de 7.000.000 de livres, et on autorise les jeunes gens à former des bataillons pour défendre ces droits reconnus solennellement par l'Angleterre.

Mais il est douteux que le gouvernement se prête à fomenter pareil grabuge. En

glais. Ceux
dans le so
n'ont que
dent la Pa
les premie
nique, seul
gion. Au
ge. Londre
la propaga
Juifs » q
40.000 liv
anglais é
convertis

Mais, el
ses Juifs.
Elle saura
migration
lés d'Alle
tion de l'
ques unité
les centre

Dans
repousse
d'autres,
race angl
tout, on
cette asse
res contr
les indési
de preuve
ils nous l
drions pa
raissait pa

XXXXXXX



— Vous
chef génia
— Oh!
voyeur. Je



de ne pas me lâcher la main!...
(*Tribuna d'Italia.*)

température, les malheureux Bédouins crèvent de froid ; bientôt ils crèveront de faim...

Et, pour parer à ces divers motifs de catastrophes, la Tunisie ne dispose que de l'incroyable incapacité de M. Guillon, et d'une caisse désespérément vide.

Chacun en Tunisie se demande où l'on va, et comment tout cela va finir.

La situation cependant n'est pas encore désespérée, si le gouvernement français prend d'urgence les mesures nécessaires, indispensables. L'anarchie tunisienne est l'œuvre d'un quarteron d'agitateurs qu'il faut mettre, sans délai, hors d'état de nuire. Parmi ces agitateurs, citons les deux principaux : le leader marxiste, l'avocat Durand-Angliviel, personnage haineux, qui, tous les jours, dans le journal Front populaire *Tunis Socialiste*, pousse à la guerre civile et fait ainsi le jeu des nationalistes arabes ; le leader destourien Habib Bourguida, dont la parole exaltée a une influence dangereuse sur les masses tunisiennes.

Cinq à six expulsions, pas davantage, l'intention ouvertement déclarée de ne plus tolérer l'agitation, et le calme reviendra comme par enchantement dans le Beylic.

Que l'on y prenne garde ! On ne saurait trop répéter que la Tunisie est la pierre angulaire de l'édifice français nord-africain. Si cette pierre vient à manquer, c'est tout l'Empire qui croulera d'un seul bloc.

Souhaitons que MM. Chautemps et Sarraut se rendent enfin compte de l'imminence du danger. Ils savent que la faiblesse et la démagogie ne sont pas des articles d'exportation, et, qu'en particulier, elles sont inadmissibles en terre d'Islam.

S'ils veulent conserver à la France les plus belles, les plus essentielles de ses colonies, qu'ils agissent !

Qu'ils agissent d'urgence ! Sans quoi, à bref délai, ce sera en Tunisie la « Djehad », la guerre sainte, et, vraisemblablement, le massacre des Français.

Si la Tunisie flambe, l'incendie se propagera instantanément en Algérie et au Maroc, et la France sera incapable de l'éteindre. Ce seront probablement Mussolini et Hitler qui s'en chargeront...

Louis RIVALS.

mes des Nazis pourraient soupirer aujourd'hui : « Heureux comme les Juifs en Angleterre. » Ce bonheur ne remonte pas très loin. Ses racines sont-elles vigoureuses ? Il apparaît sous la forme d'une greffe solide et l'Angleterre qui, au cours de l'histoire, malmena ses Juifs autant que quiconque, sen accommode le mieux du monde depuis un siècle et demi.

Industrielle, commerçante, bancaire, elle devait trouver dans les traits éternels d'Israël les caractéristiques de son visage moderne.

C'est à Guillaume le Conquérant qu'on dut de connaître ces Orientaux que la Renaissance vit avec l'âme et le nez de Shylock. Le Normand en amena tout un lot de Rouen, mais il n'est pas dit que les Romains n'en avaient caché aucuns dans leurs équipages. Henri Ier leur donne une charte, pourtant dès 1144, on assure qu'il célèbrent la Pâque par le meurtre rituel d'un chrétien. Détail poignant, c'est un Juif converti, Thiébaut de Cambridge, qui lance l'accusation. Le premier des rois angevins, par sa tolérance, jette les bases d'une première puissance juive. Aaron de Lincoln n'a pas un palais moins beau que celui du roi et sa maison de crédit étend ses opérations sur neuf comtés. Mais à sa mort, le roi rafle tous ses biens. A cette époque d'ailleurs c'est vers la France que regardent les Juifs pour leur vie communale et spirituelle. L'Angleterre, pour eux, est une colonie.

Richard Cœur de Lion, en vrai croisé, les regarde d'un mauvais œil. Ils se vantent pourtant d'avoir contribué à sa rançon trois fois autant que la Cité de Londres. Néanmoins, l'entrée de Westminster Abbey, le jour du Couronnement, leur est interdite. Les répressions alternent avec les tolérances et le statut du judaïsme, de 1275, est animé du même esprit que l'édit de Saint Louis. Lorsque les Lombards se font à leur tour prêteurs d'argent, lorsque les Juifs, par permission royale, ont accès à toutes les professions, mais se voient repoussés par les guildes, ils deviennent un fardeau doublement détesté et, le 19 juillet 1290, un arrêté d'expulsion en chasse quelque 16.000 sur le continent. Bon nombre se noient, un dixième gagne les Flandres, les autres débarquent en France.

L'Angleterre, devenue républicaine, se devait de faire des avances aux Juifs. Cromwell n'y manqua pas. Songeant au parti qu'il en pouvait tirer pour l'expansion commerciale et coloniale du pays, il demanda au Parlement leur réadmission en Angleterre. Mais l'Eglise multiplie les objections. En vain, le vent a tourné. La guerre d'Espagne permet des infiltrations sémites. Aucune loi, d'ailleurs, ne s'oppose formellement à ce retour; seul l'acte de conformité de 1559,

Néanmoins, on voit celui-ci s'organiser dès le XVIIe siècle et se dresser, en 1701, la synagogue de Bevis Marks.

Déjà, les Juifs allemands commencent à affluer. L'Angleterre, ne serait-ce pas le Paradis perdu ? Courons-y. L'étape à franchir c'est l'intégration dans la nation. Mais le sentiment populaire y répugne. Si l'acte du Parlement de 1740 permet la naturalisation des Juifs, c'est aux colonies d'Amérique. Soyez citoyens puisque vous le voulez, mais de seconde zone.

Le règne de George III inaugure la série des triomphes qui verra Disraeli au pinacle, lord Reading à la vice-royauté des Indes, sir Herbert Samuel au haut-commissariat de Palestine. L'acte du Parlement de 1845 prévoit une forme de serment pour les Juifs élus à des charges municipales. Mais, auparavant, Rothschild a débarqué de Francfort. Les subsides payés par l'Angleterre à ses alliés durant les guerres napoléoniennes, c'est lui qui les a fournis. Les mariages entre sa famille et celles des grands Juifs d'Amsterdam donnent aux ploutocrates des douze tribus une puissance invincible dans leurs batailles pour la conquête des droits civils et politiques.

En 1837, le Comté de Londres accorde l'office de shériff à un Juif et, à cette occasion, la reine Victoria l'annoblit. Voici sir Moses Montefiore. Et l'on verra lord Beaconsfield, ayant rejeté la dépouille de Ricardo, préféré au Britannique Gladstone, ce radical. Et ce n'est pas la maison de Gladstone qu'il est question aujourd'hui de transformer en musée, c'est celle de Disraeli.

Cette mer, désormais unie comme un miroir, se plisse, par périodes, de vagues irritées. L'année 1881 voit quelque chose qui ressemble à de l'antisémitisme. Refoulés de Russie, les Juifs arrivent en masse à Londres. Depuis Cromwell, l'est de la capitale leur est abandonné. Ils s'y entassent. Sales, misérables, ces échappés du ghetto font peur à leurs coreligionnaires. Mais l'argent juif se multiplie, s'agite et fait merveille. On distribue des secours, on dépêche des hordes hirsutes aux Etats-Unis, ce creuset des races où le sang juif ne fait pas plus mal qu'un autre, on expédie des tribus indésirables aux colonies, on case les plus malins à droite et à gauche; plus tard, la tempête apaisée, on rapatrie quantités de ces exilés.

Rapidement, l'homme du ghetto devient un Juif anglais, et qui regarde de haut le baragouineur de yiddish. Le prolétaire londonien, tolérant, bonhomme, regarde sans mépris foncier la population juive de Stepney ou de Whitechapel, qui partage ses misères et ses taudis. Un auteur juif, ancien étudiant de Cambridge, a pu écrire dans un livre, « The Jew in London », que s'il y avait sentiment de supériorité raciale d'un côté, c'est chez le Juif

L'après-guerre vit un rapide essai d'antisémitisme. Ce raidissement, ordonné d'Allemagne, se communiqua à l'Angleterre et aux Etats-Unis. Chesterton et Belloc, forts de leurs arguments catholiques, cherchent à ouvrir les yeux de leurs compatriotes. Leur talent, leur débordante vigueur, l'ampleur de leurs vues donnent du prestige à la propagande contre la menace juive. La « Morning Post », qui devait survivre encore trois lustres, publie en 1920 « Le Protocole des sages de Sion » qui trouve immédiatement un public à Boston. Mais ne parlez pas aux Bloch ou aux Aaron anglais de ce document sur une vaste conspiration des Juifs pour l'établissement de leur hégémonie dans le monde. Ce texte ? Œuvre grossière d'un faussaire, accumulation de mensonges éhontés.

A cette date, le sionisme bat son plein. Il est presque aussi vieux que Rome, mais la Révolution française, la grande date de l'histoire des Juifs, les a faits se détourner de l'Orient. Les brebis, désormais, se laissent si docilement tondre ! Pourtant, le sionisme a ses apôtres, malgré le grand rabbin de Londres qui, en 1900, déclare le mouvement « une gaffe collective ». Mais la guerre a donné à la Palestine une importance dont les Juifs, qu'on veut se rendre propices de toutes manières, vont savoir tirer parti. M. Chaim Weizman, né en Pologne, mais dont la distinction de chimiste honore l'Université de Manchester et à qui son charme crée de nombreux amis, entame des négociations avec le gouvernement. Le 2 novembre 1917, lord Rothschild reçoit une lettre de Balfour qui est une promesse, incompatible avec celle de l'indépendance jurée aux Arabes, appuyée par le Cabinet, de favoriser les aspirations sionistes. Dès lors, la propagande juive s'exerce en faveur de l'Angleterre. En mars 1918, une commission sioniste, avec Weizman à sa tête, quitte Londres pour la Palestine. De 1920 à 1925, sir Herbert Samuel administre le pays. Depuis lors, l'immigration juive en Palestine n'a cessé d'augmenter. On a parlé de la suspendre. On va seulement la ralentir. Alors qu'en 1932, 9.553 Juifs avaient débarqué aux rives de la Palestine, c'est 61.854 qui les ont envahies en 1935. Et c'est l'Angleterre qui paye les pots cassés, qui assure les renforts pour empêcher l'Arabe et le Juif de se cogner. Mais lord Melchett fait sonner bien haut, dans le *Daily Telegraph*, le droit moral d'Israël à son *home national*. Celui-ci est en pleine prospérité, il déclare un excédent de 7.000.000 de livres, et on autorise les jeunes gens à former des bataillons pour défendre ces droits reconnus solennellement par l'Angleterre.

Mais il est douteux que le gouvernement se prête à fomenter pareil grabuge. En

glais. Ceux dont la famille ... dans le sol britannique depuis ... n'ont que mépris pour ces Juifs qu... dent la Palestine comme leur patrie. Pour les premiers, fiers de leur nationalité britannique, seule intervient la question de religion. Au contraire de la race, on en change. Londres n'a-t-il pas une « société pour la propagation du christianisme parmi les Juifs » qui, à ce pieux dessein, dépense 40.000 livres par an ? Voici peu, un Juif anglais écrivit même une histoire des Juifs convertis à la foi du Christ.

2 bis

Mais, chrétiens ou non, l'Angleterre aime ses Juifs. Mosley l'a appris à ses dépens. Elle saura éviter la faute de la grande immigration juive de la fin du siècle. Les exilés d'Allemagne n'ont pas grossi la population de l'East End, ils ont enrichi de quelques unités de choix les quartiers bourgeois, les centres médicaux et universitaires.

Dans certains milieux traditionnels, on repousse l'opprobre de l'alliance juive; en d'autres, on assure sans paradoxe que la race anglaise gagnerait au mélange. Partout, on vous dira qu'il y a Juif et Juif. A cette assertion, les Anglais, armés de barrières contre les étrangers, de filtres contre les indésirables, offrent un commencement de preuves. Ils ont soin de choisir Disraeli, ils nous laissent Blum. Nous ne leur voudrions pas si Blum, justement, ne leur paraissait pas à la mesure de la France.

G.-M. TRA...

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX



— Vous ne venez pas pour prendre noir... chef génial Staline?
— Oh! non. C'est lui mon grand pourvoyeur. Je viens prendre ses ordres.

ncis de
oit qu'ils
veulent
qu'ils ti-
qui est
terme,
veulent
ur droit
es qu'en
ues, so-

s! Per-
te ligne
rait re-
ne pas

les Ca-
séparer
ont pas
devenir
rai que
pe que
destinées
n effet,
a long-
ni de la

is fran-
ut sim-
le leurs
bien de
n et de
fidèles
1791,
de re-
t diffé-
e pays.
de net-
s, atti-
nbiguïté
vre une

... dans l'autre, ou du moins, l'acceptation par nous de la supériorité anglo-saxonne, l'admission ouverte de notre désir de devenir le plus tôt possible des Anglo-Saxons. »

Il fallait trouver une autre formule : ce fut la Confédération, dans laquelle les Canadiens français de l'époque mirent tous leurs espoirs, et par laquelle ils comptaient empêcher le retour de tout statut analogue à celui qu'ils subissaient à ce moment-là.

Une grande partie des Canadiens français — certains disent la majorité — auraient préféré certes une Constitution totalement distincte de celle de leurs « amis » anglais, et un plébiscite sur la question aurait peut-être abouti à une défaite pour les hommes d'Etat, *promoteurs* de l'idée. Mais quoi qu'il en soit, il semble démontré aujourd'hui qu'aucune grande idée politique, qu'aucune idée politique d'envergure n'ait présidé à l'élaboration de ce nouveau *modus vivendi*. Et s'il est même vrai de dire que ce sont les Canadiens français qui en furent les principaux artisans, il faut admettre en toute franchise que les politiciens, censés représenter nos intérêts, ne se sont pas uniquement laissés guider par des raisons d'ordre supérieur.

Toutefois, la Confédération, telle que constituée, laissait au Canadien français suffisamment d'espace pour se mouvoir et lui permettait d'imprimer à toute la politique du nouvel Etat sa marque française, laissant à la province de Québec la possibilité d'édifier et de construire chez elle un Etat qui eût été français, aussi bien dans son essence que dans ses réalisations.

Ce qui devait arriver, arriva... Habitués à se trouver devant des pleutres prêts à céder au premier choc, les Anglais reprirent le dessus.

De coloniaux de l'Angleterre, la Confédération a fait de nous des coloniaux d'Ottawa, et aujourd'hui les Canadiens français sont, ni plus ni moins, « les sujets des sujets du roi d'Angleterre ». La Constitution de 1867 nous a fait reculer d'un pas sur la route de notre émancipation.

Le problème culturel

Le problème culturel se trouve à la base même du mouvement de renaissance nationale qui a déjà de profondes racines dans la jeunesse canadienne française. Il est évident, qu'un mouvement dont le but avoué est d'exiger, de la part des hommes au pouvoir, l'inventaire détaillé de leurs réalisations, et le dépôt de leur bilan, déficitaire en regard des valeurs primordiales de l'humanité, ait d'abord fait sourire ces hommes eux-mêmes, et ceux pour qui le spirituel n'est qu'un accessoire ou

SOCIETE DES SCULPTEURS BRITANNIQUES



— La société réprouve ce genre de travail, monsieur.

(*Evening News.*)

... sible, passionne déjà le grand public.

La démocratie

Au Canada français, le politique est devenue synonyme de politicaillerie et, depuis soixante-dix ans, à part quelques rares exceptions, le sens noble, le sens supérieur, je dirai plus, le sens réel et absolu du mot, a cessé d'entrer dans sa définition, et il est actuellement impossible, ou à peu près, de toucher au politique, sans tomber dans la politique, dans le sens le plus abject du mot, et sans risquer de se faire confondre avec la valetaille de la haute finance étrangère.

C'est la démocratie, qui comme tout ce qu'elle touche, a corrompu nos mœurs politiques. L'achat des consciences est à la base de ce régime taré; et pendant les campagnes électorales, des agents des deux partis « traditionnels » parcourent la province où ils répandent à torrent le « whisky » (sans soda), inspirateur du vote « intelligent ».

Mais ses ravages ne se sont pas limités là; un peuple fort peut se permettre le luxe d'expérimenter cette forme de gouvernement, pourvu qu'il puisse trouver en soi les énergies nécessaires, qui lui permettront de réagir à temps. Pour un peuple inexpérimenté comme le nôtre, ce régime devient non seulement mauvais, mais éminemment dangereux. Cette division d'une nation, qui n'a pas encore eu le temps de prendre conscience d'elle-même, cette division en partis, dont l'essence identique se cache sous des étiquettes différentes, a créé chez notre peuple une confusion bien propre à nous affaiblir.

Le régime démocratique est partout celui qui, sous le couvert de servir le peuple, sert le mieux les intérêts de la haute finance; dans notre pays, comme celle-ci se confond avec l'étranger installé chez nous, la démocratie sert à merveille les intérêts politiques de ceux qui favorisent le maintien du peuple canadien français dans sa servitude actuelle.

Communisme et fascisme

Le communisme n'a pas encore causé ici les ravages qu'il fait actuellement en France. Mais il ne faudrait pas en conclure que tout danger de contamination soit d'ores et déjà écarté. Le catholicisme est la meilleure sauvegarde que nous puissions avoir contre la propagande marxiste, mais ce facteur spirituel ne nous servira de sauvegarde effective, que dans la mesure où le catholicisme demeurera intense dans l'âme de notre peuple, et ne deviendra pas un assemblage de formules de vie

... idéal magnifique ; vers cet idéal de vie et de grandeur !

La formule corporative me semble la plus salutaire, la plus apte à opérer la regénération sociale de notre peuple. Le problème économique, de son côté, sera résolu, croyons-nous, par la constitution d'un système de coopératives, dont les premières réalisations ont été un véritable succès.

Si nous voulons rester Français, si nous voulons revivre dans cette ambiance française et en faire notre idéal de vie, nous ne pouvons pas prendre d'autre route que celle sur laquelle nous nous sommes engagés. Nous laisserons aux rêveurs, la pensée qu'ils pourraient reconquérir le Canada tout entier, pour en faire un pays français. Celui qui est réellement au courant de la situation actuelle, de l'aspect ethnique de l'Ontario et des autres provinces de l'Ouest canadien, doit avouer que nous ne pouvons sérieusement prétendre à cette folie. En essayant de sauver ce qui ne peut plus l'être, en essayant de reconquérir ce qui fut jadis français et que d'autres nous ont perdus, nous risquons à coup sûr de périr tous ensemble.

Et à ceux qui nous reprocheraient de rapetisser notre rêve, en le limitant à notre seule patrie, l'actuel Canada français, nous répondrons avec Léopold II : « Quand les hommes sont grands, si étroites que soient les frontières où ils vivent, ils trouvent le moyen de faire de grandes choses ».

Dostaler O'LEARY.

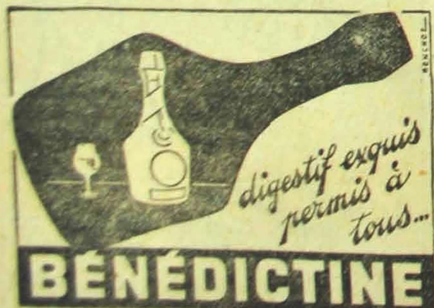
les vieux ne pigent pas », soit qu'ils pas « piger », soit qu'ils ne veulent admettre leurs torts, soit, enfin, qu'ils tirent profit de l'état de chose actuel, qui est devenu intenable, je n'exagère pas le terme, pour ceux qui savent ce que les mots veulent dire, et qui proclament ardemment leur droit et leur devoir de rester Français, quelles qu'en puissent être les conséquences politiques, sociales, économiques ou autres.

Les Canadiens Français avant 1867

Nous ne voulons pas devenir anglais! Personne ne songera à nous reprocher cette ligne de conduite, pas plus que l'on pourrait reprocher à un Anglais de ce pays de ne pas vouloir cesser d'être un Anglais.

Au lendemain du Traité de Paris, les Canadiens français, que l'on venait de séparer brutalement de la mère patrie, n'ont pas pensé un seul instant qu'ils puissent devenir autre chose que des Français. Il est vrai que c'étaient des hommes d'une autre trempe que ceux à qui la démocratie a confié les destinées de notre peuple! Si ces hommes-là, en effet, avaient été de la taille de ceux-ci, il y a longtemps que le nom Français eût été banni de la terre américaine.

La lutte que menèrent ces Canadiens français de la génération de 1763 fut tout simplement gigantesque. Groupés autour de leurs prêtres, en qui ils voyaient, avec combien de raison, les gardiens de leur civilisation et de leur culture, ils sont parvenus à rester fidèles à eux-mêmes. En 1774 d'abord, puis en 1791, le gouvernement anglais était obligé de reconnaître leur caractère essentiellement différent de celui des autres habitants de ce pays. Incapable de s'opposer à cette attitude nettement définie, adoptée par nos pères, attitude par laquelle ils marquaient sans ambiguïté leur décision irréductible de vouloir vivre une



moins, l'acceptation par nous de la supériorité anglo-saxonne, l'admission ouverte de notre désir de devenir le plus tôt possible des Anglo-Saxons. »

Il fallait trouver une autre formule : ce fut la Confédération, dans laquelle les Canadiens français de l'époque mirent tous leurs espoirs, et par laquelle ils comptaient empêcher le retour de tout statut analogue à celui qu'ils subissaient à ce moment-là.

Une grande partie des Canadiens français — certains disent la majorité — auraient préféré certes une Constitution totalement distincte de celle de leurs « amis » anglais, et un plébiscite sur la question aurait peut-être abouti à une défaite pour les hommes d'Etat, *promoteurs* de l'idée. Mais quoi qu'il en soit, il semble démontré aujourd'hui qu'aucune grande idée politique, qu'aucune idée politique d'envergure n'ait présidé à l'élaboration de ce nouveau *modus vivendi*. Et s'il est même vrai de dire que ce sont les Canadiens français qui en furent les principaux artisans, il faut admettre en toute franchise que les politiciens, censés représenter nos intérêts, ne se sont pas uniquement laissés guider par des raisons d'ordre supérieur.

Toutefois, la Confédération, telle que constituée, laissait au Canadien français suffisamment d'espace pour se mouvoir et lui permettait d'imprimer à toute la politique du nouvel Etat sa marque française, laissant à la province de Québec la possibilité d'édifier et de construire chez elle un Etat qui eût été français, aussi bien dans son essence que dans ses réalisations.

Ce qui devait arriver, arriva... Habitués à se trouver devant des pleutres prêts à céder au premier choc, les Anglais reprirent le dessus.

De coloniaux de l'Angleterre, la Confédération a fait de nous des coloniaux d'Ottawa, et aujourd'hui les Canadiens français sont, ni plus ni moins, « les sujets des sujets du roi d'Angleterre ». La Constitution de 1867 nous a fait reculer d'un pas sur la route de notre émancipation.

Le problème culturel

Le problème culturel se trouve à la base même du mouvement de renaissance nationale qui a déjà de profondes racines dans la jeunesse canadienne française. Il est évident, qu'un mouvement dont le but avoué est d'exiger, de la part des hommes au pouvoir, l'inventaire détaillé de leurs réalisations, et le dépôt de leur bilan, déficitaire en regard des valeurs primordiales de l'humanité, ait d'abord fait sourire ces hommes eux-mêmes, et ceux pour qui le spirituel n'est qu'un accessoire ou

SOCIETE DES SCULPTEURS BRITANNIQUES



— La société réprouve ce genre de travail, monsieur.

(Evening News.)

sible, passionne déjà le grand public.

La démocratie

Au Canada français, le politique est devenue synonyme de politicaillerie et, depuis soixante-dix ans, à part quelques rares exceptions, le sens noble, le sens supérieur, je dirai plus, le sens réel et absolu du mot, a cessé d'entrer dans sa définition, et il est actuellement impossible, ou à peu près, de toucher au politique, sans tomber dans la politique, dans le sens le plus abject du mot, et sans risquer de se faire confondre avec la valetaille de la haute finance étrangère.

C'est la démocratie, qui comme tout ce qu'elle touche, a corrompu nos mœurs politiques. L'achat des consciences est à la base de ce régime taré; et pendant les campagnes électorales, des agents des deux partis « traditionnels » parcourent la province où ils répandent à torrent le « whisky » (sans soda), inspirateur du vote « intelligent ».

Mais ses ravages ne se sont pas limités là; un peuple fort peut se permettre le luxe d'expérimenter cette forme de gouvernement, pourvu qu'il puisse trouver en soi les énergies nécessaires, qui lui permettront de réagir à temps. Pour un peuple inexpérimenté comme le nôtre, ce régime devient non seulement mauvais, mais éminemment dangereux. Cette division d'une nation, qui n'a pas encore eu le temps de prendre conscience d'elle-même, cette division en partis, dont l'essence identique se cache sous des étiquettes différentes, a créé chez notre peuple une confusion bien propre à nous affaiblir.

Le régime démocratique est partout celui qui, sous le couvert de servir le peuple, sert le mieux les intérêts de la haute finance; dans notre pays, comme celle-ci se confond avec l'étranger installé chez nous, la démocratie sert à merveille les intérêts politiques de ceux qui favorisent le maintien du peuple canadien français dans sa servitude actuelle.

Communisme et fascisme

Le communisme n'a pas encore causé ici les ravages qu'il fait actuellement en France. Mais il ne faudrait pas en conclure que tout danger de contamination soit d'ores et déjà écarté. Le catholicisme est la meilleure sauvegarde que nous puissions avoir contre la propagande marxiste, mais ce facteur spirituel ne nous servira de sauvegarde effective, que dans la mesure où le catholicisme demeurera intense dans l'âme de notre peuple, et ne deviendra pas un assemblage de formules de vie



CANAD

LE MIRACLE C

C'EST devenu une banalité, tellement on le répète souvent, de dire que la grande majorité des Français ne connaissent rien ou bien peu de choses du Canada français. J'ai pu me rendre compte, lors de mes séjours en France, de la réalité de ce fait, et j'ai plus d'une fois déploré, avec les excellents amis que j'y possède, l'absence quasi totale de relations suivies entre la jeunesse des deux pays. Le « Français moyen », si cher à M. Herriot, possède évidemment quelques notions générales, erronées la plupart du temps, sur le Canada tout entier. Il arrive parfois qu'il sache que ce pays ait jadis fait partie de l'Empire colonial français, qu'il ait entendu parler des « quelques arpents de neige » de Voltaire, mais jamais (ou si rarement!...) on ne saura qu'en Amérique, 5.000.000 de Français, malgré un siècle et demi de servitude étrangère, perpétuent et conservent intacte la civilisation française, apportée ici par ceux qui avaient à cœur la grandeur et la gloire de la France.

Les Canadiens Français

« Ils (les Canadiens français) ont toujours pensé, en effet, écrivait ici même M. Robert de Roquebrune, qu'il était tout naturel que des hommes eussent beaucoup d'enfants, et qu'un peuple de Français ne devînt pas anglais. » C'est dans ce fait, si justement observé, que nous devons aller chercher le secret de ce que Barrès appelait le « miracle canadien ». Les Canadiens français sont des Français, transplantés au Canada, et dont les conditions géographiques ou climatériques, ainsi que les influences du milieu et le « climat » ont fait une nationalité distincte de la nationalité française, mais qui a conservé en elle le sens profond de son hérédité culturelle.

Français d'une autre espèce peut-être, mais Français tout de même, le Canadien français peut être considéré comme profondément imprégné des traditions et du sens de la gloire française. Et il ne survivra, au milieu de cette macédoine de peuples matérialistes, dont l'idéal d'individualisme égoïste se confine à tout ce qu'il y a de plus terre à terre, qu'autant qu'il restera français, intensément français, profondément français, intégralement français. « Nous ne pouvons être des Français artificiels, dévitalisés, disait M. l'abbé Lionel Groulx, notre professeur d'énergie nationale au premier congrès des Jeunesses patriotes du Canada français. Peuple minuscule en face de cette terrible Amérique, nous n'avons pas le choix d'être Français avec mollesse, avec dilettantisme, avec tous les flirts téméraires pour

vie essentiellement, intégralement française, le gouvernement de Londres dut renoncer à ses efforts d'assimilation.

Il n'est pas difficile, pour qui veut se donner la peine de comprendre, de saisir l'idée maîtresse de notre histoire, la génératrice, si je puis ainsi dire, de notre survivance française. C'est la fidélité à nos traditions religieuses, spirituelles et culturelles, qui imprégna et transcenda à chaque instant la lutte héroïque de ceux qui ne reculèrent pas devant la mort, pour que vive leur idéal. Cette survivance française en Amérique anglo-saxonne n'est rien de plus qu'une relation de cause à effet : une telle attitude de froide détermination ne pouvait donner d'autres résultats que ceux qu'ils voulaient atteindre et qu'ils ont atteints si magnifiquement. Et si aujourd'hui, malgré les fautes répétées et accumulées, au cours des sept dernières décades, notre peuple vit encore une vie française, qui, quoique ralentie, quoique ne possédant plus l'intensité avec laquelle la vivaient nos pères, demeure tout de même française dans son essence, c'est grâce à l'énergie qu'ils nous ont emmagasinée et que nous dépensons actuellement. Mais nous ne pourrons certainement pas vivre éternellement de l'héritage qui nous fut légué; c'est pourquoi il faut que la réaction nationale se manifeste au plus tôt.

C'est la fidélité aux constantes catholique et française qui nous a sauvés, ai-je dit; c'est elle, en effet, qui décida nos pères à se ranger aux côtés de l'Angletere, lors de la lutte qu'elle dut soutenir contre ses colonies américaines révoltées (et non un vague loyalisme à un roi contre lequel nous combattions moins de quinze ans plus tôt) ; c'est toujours cette fidélité à nos constantes de vie nationale qui poussa nos ancêtres dans leur rébellion de 1837, rébellion dans laquelle un peuple qui ne voulait pas mourir, se révolta contre l'oligarchie britannique qui revenait à la charge pour nous rayer de la carte américaine, en tant que peuple français.

La Confédération

Prétextant la rébellion nationale de 1837, Londres, qui n'abandonnait pas l'idée de nous assimiler ou de nous faire disparaître, nous imposa, dans un dernier effort pour arriver à ses fins, l' « Acte d'Union », qu'il préparait depuis de longues années déjà.

Par cette nouvelle Constitution, les Canadiens français et les Anglo-Canadiens étaient groupés sous la même administration, dans laquelle un régime parlementaire tronqué ne laissait à nos compatriotes qu'une liberté illusoire et bien relative. Il devint bientôt évident que ce régime ne pouvait durer bien longtemps, et que les Français ne l'admettraient pas éternellement, bien que leur langue, bannie

« Je Suis Partout » publiera désormais de façon ré
canadienne. Cet admirable pays, où la tradition françai
d'une façon si fière et si pure (on sait que la devise
est : Je me souviens), doit être mieux connu des Fra
en général que les conditions morales dans lesquelles vi
Français ont beaucoup changé depuis la guerre. Nou
à un Canadien-Français d'exposer pour nos lecteurs la s
mouvements « nationalistes » dans son pays. Nous n'a
l'organe d'un parti. Quelle que soit l'opinion que l'on
canadien, on voudra connaître l'opinion personnelle
teneurs de l'esprit français. Nous en ferons connaître d

un infiniment petit dans l'ordre des valeurs, et qui pour cela se croient des esprits forts.

Il est tout aussi évident que le fait de baser le relèvement de la nation sur des valeurs non monnayables, ou sur l'idéal, mot qui, pour eux, est une traduction libre d'utopie, ne leur ait pas immédiatement porté ombrage, et que leur première réaction ait été de considérer ce mouvement comme quelque chose de nébuleux, incapable d'en arriver aux réalisations. Mais aujourd'hui, le sentiment nationaliste commence à les inquiéter. Pour être un jeune homme de trente ans, qui, sans organisation ni fonds électoraux, se présentait sous l'étiquette nationaliste contre un « vieux de la vieille », le gouvernement libéral (ironie des mots!) a envoyé dans la circonscription de Lotbinière deux ministres, dont le vice-président du Conseil, et six députés. Et la victoire gouvernementale reste malgré tout très problématique!

La civilisation française, nous voulons en voir notre continent imprégné; nous voulons que notre peuple en possède le sens de la grandeur; nous voulons que l'industriel, grand ou petit, que le commerçant, l'artisan, l'employé, l'ouvrier d'usine pense en Français et se sente fier d'être un Français. Nous voulons que les nôtres se rendent compte qu'ils sont les héritiers légitimes et directs de la culture française, et les amener à se persuader que le rayonnement de la première civilisation humaine sera d'autant plus grand que celle-ci sera plus intense en chacun de nous. Et nous sommes, de plus, convaincus que la solution du problème spirituel et culturel rendra facile la solution des autres problèmes, et que la réhabilitation des valeurs spirituelles doit être le premier pas de tout mouvement national bien compris.

Le problème économique

Notre situation économique est épouvan-

d'étrangers, et cette
font peser sur nous
finance, a eu sa rép
terrain social.

Il ne s'agit pas ic
sables de cet état de
externes, dont notr
responsable, mais il
que certains Canadi
politiciens surtout —
le sens profond de
e part de cette
causes, la lutte con
nir nos ancêtres p
leurs droits religieux
une des moindres. C
les a, en effet, emp
question économique
pauvreté, et mettez-
énorme de capitaux,
tré prodigue envers
leur nouvelle coloni
gime de faveur do
glais, pendant plus
l'extrême difficulté
se procurer des dom
tables, et vous y
causes historiques d

En outre, depuis
lation économique,
libéralisme, favorisa
répondait à la me
aux dépens toujours
conforme à notre
nçais.

Il faudrait tout u
les causes de notre
pour déterminer les
de chacun.

La quest

Les leviers de co
mains des étrangers,
ment canadien franç
quand l'employeur é
ses créatures. L'inju

NADA



CLE CANADIEN

'artout » publiera désormais de façon régulière une page Cet admirable pays, où la tradition française s'est conservée si fière et si pure (on sait que la devise d'une de ses villes souviens), ...it être mieu... connu des Français. Ils ignorent ue les cond...ons morales d...s lesquelles vivent les Canadiens- beaucoup changé depuis la guerre. Nous avons demandé n-Français d'exposer pour nos lecteurs la situation des divers « nationalistes » dans son pays. Nous n'avons pas à devenir parti. Quelle que soit l'opinion que l'on ait sur le problème voudra connaître l'opinion personnelle de l'un des main- esprit français. Nous en ferons connaître d'autres par la suite.

dans l'ordre des valeurs, et oient des esprits forts.

évident que le fait de baser nation sur des valeurs non r l'idéal, mot qui, pour eux, libre d'utopie, ne leur ait porté ombrage, et que leur t été de considérer ce mou- que chose de nébuleux, in- er aux réalisations. Mais ntiment n...naliste com- ter. Pour ...tre un jeune s, qui, sans organisation ni présentait sous l'étiquette n « vieux de la vieille », éral (ironie des mots!) a conscription de Lotbinière ont le vice-président du tés. Et la victoire gouver- algré tout très probléma-

rançaise, nous voulons en t imprégné; nous voulons en possède le sens de la lons que l'industriel, grand mmerçant, l'artisan, l'em- sine pense en Français et n Français. Nous voulons endent compte qu'ils sont s et directs de la culture ener à se persuader que le première civilisation hu- t plus grand que celle-ci chacun d... nous. Et nous nvaincus ... la solution du et culturel rendra facile la problèmes, et que la réhabi- spirituelles doit être le pre- mouvement national bien

...lème ...nique

économique est étonnan-

d'étrangers, et cette dictature économique, que font peser sur nous les magnats de la haute finance, a eu sa répercussion inévitable sur le terrain social.

Il ne s'agit pas ici de rechercher les responsables de cet état de chose. Il y eut des causes externes, dont notre peuple n'est nullement responsable, mais il n'en demeure pas moins que certains Canadiens français — parmi les politiciens surtout — pour n'avoir pas compris le sens profond de notre histoire, portent une ...e part de cette responsabilité. Parmi ces causes, la lutte continuelle que durent soutenir nos ancêtres pour la reconnaissance de leurs droits religieux et linguistiques, n'est pas une des moindres. Cet état de lutte permanent, les a, en effet, empêchés de s'occuper de la question économique. Ajoutez-y leur extrême pauvreté, et mettez-la en regard de l'afflux énorme de capitaux, dont Londres s'est montré prodigue envers ceux qui venaient peupler leur nouvelle colonie; ajoutez-y encore le régime de faveur dont bénéficia l'élément anglais, pendant plus de soixante-quinze ans, et l'extrême difficulté qu'avaient les nôtres pour se procurer des domaines ou des terres exploitables, et vous y verrez quelques-unes des causes historiques de cet état de choses.

En outre, depuis la Confédération, la législation économique, inspirée des principes du libéralisme, favorisa la grande industrie, qui répondait à la mentalité de l'Anglo-Saxon, aux dépens toujours de la petite industrie, plus conforme à notre mentalité de peuple ...nçais.

Il faudrait tout un volume pour rechercher les causes de notre servitude économique, et pour déterminer les responsabilités de tous et de chacun.

La question sociale

Les leviers de commande se trouvant aux mains des étrangers, il est évident que l'élément canadien français trouvera de l'emploi quand l'employeur étranger aura placé toutes ses créatures. L'injustice permanente du gou-

seulement des fonctionnaires fédéraux sont des Canadiens français — et le montant de salaires qui reviendrait de droit à nos compatriotes, mais dont ils sont frustrés, est de $ 6.000.000, 180 millions de francs.

La question sociale présente donc un aspect d'une exceptionnelle gravité. Dans nos grandes villes (à Montréal surtout, où 32 % des Canadiens français vivent des secours versés aux chômeurs par la municipalité, nous détenons le triste record des ouvriers sans travail), le problème social demande une solution immédiate si nous ne voulons pas voir nos ouvriers, en désespoir de cause, se jeter dans les bras du communisme. « On peut faire l'éducation d'un peuple à la pauvreté, disait M. l'abbé Groulx aux membres de la Chambre de commerce cadette de Montréal; on ne fait pas l'éducation d'un peuple à la misère, surtout quand il a conscience que sa misère est imméritée, qu'elle lui est, en plus, infligée par une ploutocratie. En pareil cas, ne demandez point à la religion de prêcher une résignation indéfinie. Et ne nous demandez point, en particulier, de dire à la jeunesse : le régime qui te condamne à mourir de faim et à ne jamais fonder de foyer est juste; supporte-le sans te plaindre. »

L'incurie des ploutocraties politiques, qu'a corrompues jusqu'à la moelle la néfaste démocratie, s'étale ici dans toute sa laideur, et l'on ne se rend évidemment pas compte, en « haut lieu » de la réalité du danger; il est évident que nous ne pouvons pas compter sur nos gouvernements démocratiques quels qu'ils soient pour résoudre ces problèmes, dont ils ne comprennent même pas la donnée.

Causes profondes du mouvement séparatiste

Il n'est donc pas exagéré de dire que le mouvement séparatiste est une réaction de l'élément le plus sain de notre jeunesse, contre cet état de chose insupportable, pour un peuple dont l'histoire a été autre chose qu'une suite de trahisons. Ce qui eût été étonnant, c'est que, devant une telle situation, le mouvement séparatiste ne fût pas né; on aurait eu alors raison de désespérer de la possibilité de réaction du Français d'Amérique, et l'existence de ce mouvement, son développement naturel et normal ne peut surprendre que ceux qui ont perdu tout sens français.

Il y a longtemps que cette conception de la liberté nationale travaille les couches les plus profondes de notre peuple. Bien avant le mot, le mouvement existait déjà à l'état de subconscient; peu à peu, un groupe de jeunes cristallisèrent l'idée et lancèrent le mot

sans aucun sens profond, ou une série d'habitudes héréditaires. Notre catholicisme n'en est pas encore là, mais, comme notre nationalisme, il n'a plus malheureusement cette vitalité et ce sens de grandeur intrinsèque qui fait le sublime de cette religion elle-même.

De son côté, le fascisme a de nombreux sympathisants chez nous. Je dis bien sympathisants, et non pas adhérents; car s'il existe un parti fasciste canadien, ses membres en sont très peu nombreux. Mais l'œuvre magnifique de Mussolini, le génie constructeur de cet homme a pris un sens d'autant plus profond chez nous qu'il fait partie de la grande famille latine. Lors de la conquête de l'Ethiopie, le Canadien français était en général profondément italophile. Ce qui indisposa surtout les Canadiens français envers l'Angleterre, ce fut l'hypocrisie de ce peuple, qui, pour justifier sa politique, s'abritait derrière des principes de morale internationale, elle qui, il y a à peine quarante ans, s'emparait du pays boer.

Le pays réel et le pays légal

Comme en France, il y a un divorce profond entre le pays réel et le pays légal.

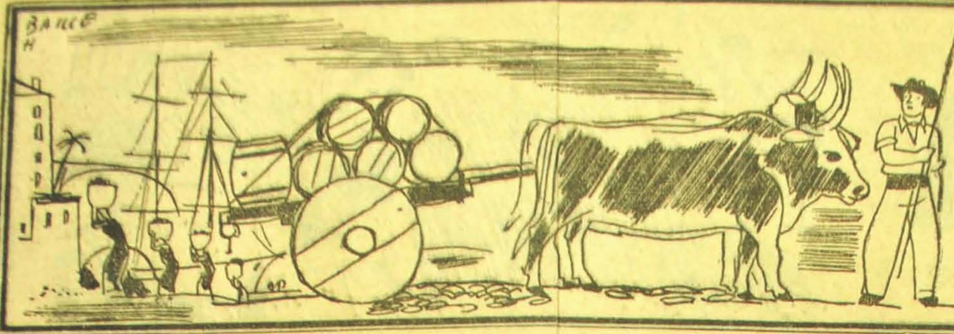
Les Français ont pu se rendre compte, en visitant le pavillon canadien à l'Exposition de Paris, la place que nos officiels accordent à la langue française. On dirait que l'on veut cacher au peuple français l'attachement profond du peuple canadien français pour la France réelle, non pas celle d'un Blum ou d'un Lévy quelconque, mais cette France de toujours, cette France traditionnelle et humaine, dont un saint Louis, une sainte Jeanne d'Arc, un Richelieu, un Louis XIV et tant d'autres, ont fait rayonner le prestige sur le monde entier.

Cette France-là le peuple canadien français en est privé. Chaque coup porté à la grandeur française par un Léon Blum ou par quelque individu de cet acabit, assis dans le fauteuil de Richelieu, les atteint profondément et ils sentent que le prestige et le rayonnement de leur ancienne mère-patrie est nécessaire à leur vie elle-même.

Regards sur l'avenir

« Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, proclamait M. l'abbé Groulx à la jeunesse canadienne française en juin dernier, notre Etat français nous l'aurons ; nous l'aurons jeune, fort, rayonnant et beau, foyer spirituel, pôle dynamique pour toute l'Amérique française. Nous aurons aussi un pays français, un pays qui portera son âme dans son visage. »

La jeunesse canadienne française, les cou-



AUTO
DE LA T

EN TUNISIE

S. O. S.

La situation en Tunisie devient de plus en plus grave. Le président de la Chambre d'agriculture, M. Vénèque, avait, l'année dernière, lancé un cri d'alarme ; c'est bientôt un cri de détresse qui va retentir...

Le sang a coulé successivement à Metlaoui, à M'Dilla, au Djebel Hallouf, à Béja... Le 24 décembre, à l'occasion d'une grève, à Tunis, trois civils et deux agents ont été grièvement blessés. Hier enfin, à Bizerte, au cours d'une manifestation destourienne, la police, submergée, a dû faire usage de ses armes : six morts, sept blessés graves, une trentaine d'éclopés, tel a été le bilan de cette dernière échauffourée.

Laissons de côté les faits antérieurs et considérons seulement les deux derniers événements qui caractérisent parfaitement l'extrême gravité de la situation.

En décembre dernier, une grève éclate à Tunis, aux magasins de Monoprix, à l'instigation de la C. G. T. Un arbitrage donne tort aux grévistes qui, naturellement, ne l'acceptent pas. Les grévistes, auxquels se joignent des excitateurs communistes et destouriens, multiplient leurs manifestations et prétendent faire fermer les magasins. De nombreux agents, jour et nuit, sont sur les lieux. Bien entendu, ils doivent maintenir l'ordre, mais on leur a prescrit d'éviter toute histoire, d'être calmes, de ne molester personne ; ils savent que, s'ils se montrent trop énergiques, ils seront désavoués. Cependant, les esprits s'échauffent, s'exaltent, et, le 24 décembre, une bande d'énergumènes, en présence des représentants de Jouhaux : le sieur Bouzanquet et la dame Bijaoui, tentent l'assaut des magasins. Au comble de la surexcitation, un Arabe, armé d'un coutelas, se précipite dans la mêlée et blesse grièvement trois civils et deux agents. Alors, M. Guillon s'émeut et, pour réprimer l'émeute... prescrit un deuxième arbitrage !... La grève se termine sur une cote mal taillée. Toutefois, une délégation d'agents se rend à la Résidence afin d'élever une énergique protestation contre les brimades dont la police est l'objet et déclarer tente de les disperser. Le chef de la section locale néo-destourienne déclare au commissaire : « Personne ne nous empêchera de passer. Nous sommes ici chez nous », et un manifestant lui crache au visage. Agents et soldats sont assaillis par une foule hurlante ; une grêle de pierres et de tessons de bouteilles s'abat sur eux ; des coups de revolver éclatent. Débordés, sur le point d'être massacrés, les soldats, après les sommations d'usage, tirent... six morts et trente à quarante blessés. Parmi les soldats, plusieurs ont été transportés à l'hôpital et beaucoup n'ont dû leur salut qu'à leur casque protecteur.

Détails caractéristiques :

Un tract avait été répandu à profusion dans la ville arabe. Il portait ces mots : « Ceux qui ne feront pas grève ou qui ne fermeront pas seront tués ».

Même après la fusillade, les manifestants se refusaient à évacuer les lieux et continuaient à insulter policiers et soldats.

Ces deux événements sont symptomatiques ; ils montrent que la campagne d'excitation menée par les marxistes sous le couvert des revendications ouvrières a porté ses fruits. Elle a créé dans le pays une psychose révolutionnaire dont les Destouriens profitent avec succès pour intensifier leur propagande.

L'année 1938 se présente sous de bien fâcheux augures, car la situation s'aggrave chaque jour. La Tunisie, en effet, est la proie des maux les plus divers :

D'abord la brutale application des lois sociales dans un pays inadapté va consacrer sous peu la ruine définitive du commerce et de l'industrie, peut-être même de l'agriculture, en dressant le fellah ignorant contre le colon ; ensuite les progrès indéniables du nationalisme tunisien, qui prend en fait l'allure d'une guerre sainte. Enfin, une complication surgit, pleine de périls : la famine. En raison du manque de pluies, la mortalité dans les troupeaux est effrayante et la récolte sera nulle dans la moitié sud de la Tunisie. Par suite de la rigueur exceptionnelle de la



LA CONFER

Elle confirme
Centrale rigo
soviétiques et

Les événements vont vite en Europe Centrale. Il n'est, pour s'en rendre compte, que de comparer les résultats de la Conférence que l'Italie, l'Autriche et la Hongrie viennent de tenir à Budapest avec ceux qu'ils avaient obtenus à la Conférence de Vienne, en novembre 1936.

Les Protocoles de Rome

Ces conférences périodiques sont prévues par les Protocoles de Rome qui lient l'Italie à la Hongrie et à l'Autriche. Ces Protocoles avaient eux-mêmes été préparés par les traités d'amitié italo-hongrois de 1927 et italo-autrichien de janvier 1931. Prévus, au début, pour fortifier les liens économiques entre les trois pays, ils n'ont pas tardé à revêtir un caractère politique très net.

La *Reichspost* rappelait ces jours-ci qu'au moment des accords de Stresa, certains avaient pu penser en faire un instrument pour s'opposer aux empiètements de l'influence allemande. Mais, la guerre italo-éthiopienne et ses conséquences politiques et diplomatiques, dont la principale fut la création de l'axe Rome-Berlin, ne devaient pas tarder à ruiner ces espoirs.

En mars 1936, les Protocoles de Rome étaient confirmés et renforcés. Ils organisaient une collaboration constante entre les trois pays signataires et prévoyaient, entre autres, des conférences dont la première eut lieu à Vienne, en novembre 1936, quelques semaines après les entretiens Ciano-Neurath qui avaient mis au point l'axe Rome-Berlin.

Au cours de la conférence de Vienne, l'Autriche et la Hongrie avaient confirmé leur reconnaissance de l'Empire italien, tandis que l'Italie et l'Autriche avaient constaté avec plaisir les indices d'un rapprochement bulgaro-yougoslave et affirmé la légitimité des revendications hongroises tendant à obtenir l'égalité des droits.

Des événements importants

Mais, depuis un an, des événements d'une portée considérable se sont produits et qui intéressent au plus haut point les nations de l'Europe Centrale et Orientale. Accord italo-yougoslave, traité d'amitié bulgaro-yougoslave, renouveau de l'alliance polono-rouma
no-autrichien et polono
gouvernement nationali
remportés par le géné
l'Italie à l'accord antik
S.D.N., affermissement
me-Berlin, autant de qu
posaient à la conférenc

Aussi, le chancelier
déplacement accompag
Guido Schmidt, tandis
de son côté, une suite
res et de journalistes.

La déclaration

Malgré l'importance
tions à l'ordre du jour
aient été, par moments
de la Conférence ont
n'était prévu. qui s
travaux avaient été fort
cord n'a pas été trop d

C'est ce qui ressort
publiée à l'issue de la
tentivement, il est possi
tats obtenus par chacu
ticipantes.

L'Italie et l'Autriche
droit de la Hongrie à
tière militaire et en co
re une prompte réalisat
affirment le très grand
suivent le développeme
Hongrie et la Roumani

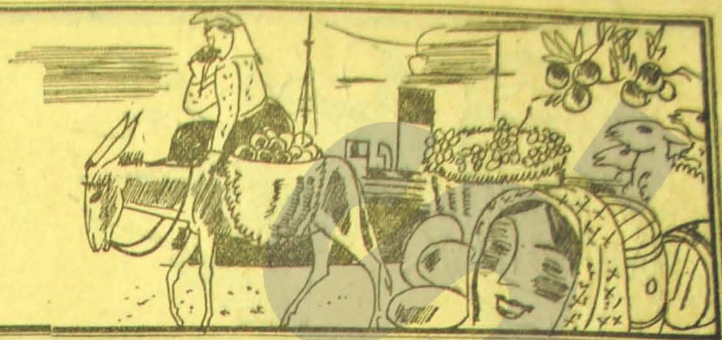
D'autre part, l'Italie
approuver la politique
l'harmonie des Protocol
austro-allemand du 11
l'Autriche.

Enfin, l'Autriche et
« sympathie » pour l'
comme une nouvelle
paix et de reconstructi
« sympathie » le pacte
mand-japonais et confi
battre le communisme.
de reconnaître formelle

LETT

QUAND IS

AUTOUR DE LA TERRE



CONFERENCE DE BUDAPEST

Elle confirme le plan d'une réorganisation de l'Europe Centrale rigoureusement fermée aux influences russo-soviétiques et qui ignore la Tchécoslovaquie.

… vont vite en Europe Centr… st, pour s'en rendre compte, … arer les résultats de la Con… l'Italie, l'Autriche et la Hon… tenir à Budapest avec ceux … us à la Conférence de Vien… 936.

…es de Rome

… périodiques sont prévues par … Rome qui lient l'Italie à la … riche. Ces Protocoles avaient … parés par les traités d'amitié … 27 et italo-autrichien de jan… au début, pour fortifier les … entre les trois pays, ils n'ont … un caractère politique très net. … ppelait ces jours-ci qu'au mo… le Stresa, certains avaient vu … instrument pour s'opposer … nfluence allemande. Mais, … nne et ses conséquences poli… ues, dont la principale fut la … Rome-Berlin, ne devaient pas … espoirs.

… s Protocoles de Rome étaient … és. Ils organisaient une colla… entre les trois pays signatai… entre autres, des conférences … t lieu à Vienne, en novembre … aines après les entretiens Cia… ient mis au point l'axe Rome-…

… conférence de Vienne, l'Au… e avaient confirmé leur recon… oire italien, tandis que l'Italie … nt constaté avec plaisir les in… hement bulgaro-yougoslave et … des revendications hongroises … l'égalité des droits.

…ents importants

… an, des événements d'une … sont produits et qui intéres… point les nations de l'Europe … tale. Accord italo-yougoslave, … garo-yougoslave, renouveau de l'alliance polono-roumaine, traités culturels polono-autrichien et polono-hongrois, avènement d'un gouvernement nationaliste en Roumanie, succès remportés par le général Franco, adhésion de l'Italie à l'accord antikomintern, son retrait de la S.D.N., affermissement et extension de l'axe Rome-Berlin, autant de questions dont l'examen s'imposaient à la conférence de Budapest.

Aussi, le chancelier Schuschnigg avait fait le déplacement accompagné du secrétaire d'Etat Guido Schmidt, tandis que le comte Ciano avait, de son côté, une suite importante de fonctionnaires et de journalistes.

La déclaration finale

Malgré l'importance et le nombre des questions à l'ordre du jour et bien que les pourparlers aient été, par moments assez délicats, les travaux de la Conférence ont été terminés plus vite qu'il n'était prévu. Ce qui semblerait indiquer que ces travaux avaient été fort bien préparés et que l'accord n'a pas été trop difficile.

C'est ce qui ressort également de la déclaration publiée à l'issue de la conférence. En la lisant attentivement, il est possible de déterminer les résultats obtenus par chacune des trois puissances participantes.

L'Italie et l'Autriche confirment à nouveau le droit de la Hongrie à la complète égalité en matière militaire et en considèrent comme nécessaire une prompte réalisation. Les mêmes puissances affirment le très grand intérêt avec lequel elles suivent le développement des relations entre la Hongrie et la Roumanie. Voilà pour la Hongrie.

D'autre part, l'Italie et la Hongrie déclarent approuver la politique autrichienne fondée sur l'harmonie des Protocoles de Rome avec l'accord austro-allemand du 11 juillet 1936. Voilà pour l'Autriche.

Enfin, l'Autriche et la Hongrie expriment leur « sympathie » pour l'axe Rome-Berlin considéré comme une nouvelle et importante garantie de paix et de reconstruction. Elles ont salué avec « sympathie » le pacte antikomintern italo-allemand-japonais et confirmé leur décision de combattre le communisme. En outre, elles décident de reconnaître formellement le général Franco comme seul maître légitime de l'Espagne et, après avoir pris acte des « justes et graves raisons » qui ont amené l'Italie à quitter Genève, elles expriment le souhait que la S.D.N. ne prenne pas le caractère d'un groupe idéologique, faute de quoi les gouvernements de Vienne et de Budapest soumettraient à un nouvel examen leurs relations avec l'organisme de Genève.

Vers une réorganisation

Pour n'être pas brutale, la rupture n'en est pas moins nette avec les principes représentés par la S.D.N. Dans la politique qui s'affirme ainsi, la sécurité collective est remplacée par des pactes bilatéraux. Et l'Italie en a donné l'exemple, elle s'est plu à le faire remarquer par son accord avec la Yougoslavie. Cette dernière, du reste, n'a pas tardé à l'imiter en signant un traité d'amitié avec la Bulgarie.

Les rapports bulgaro-yougoslaves dont la Conférence de Vienne avait constaté l'amélioration paraissent ne plus donner d'inquiétudes aux puissances des Protocoles de Rome. Elle n'en font plus mention et c'est du côté de la Roumanie que l'effort va être porté.

L'avènement à Bucarast d'un gouvernement nationaliste, peu suspect d'une dévotion exagérée aux rites covenantaires, rend possible la poursuite de négociations bulgaro-roumaines en vue d'arriver à un arrangement satisfaisant pour la minorité hongroise de Roumanie. La presse roumaine s'est abstenue de commenter les résultats de la Conférence de Budapest. Mais M. Micescu, le nouveau ministre des Affaires étrangères, de passage à Budapest, a déclaré à la presse hongroise qu'il avait déjà entamé des pourparlers avec le représentant de la Hongrie à Bucarest, qu'il se proposait de les poursuivre dès son retour et qu'il en concevait beaucoup d'espoir.

On peut être certain que l'Italie fera tout son possible pour les faciliter. La Conférence de Budapest à peine terminée, M. Gayda, le rédacteur en chef du *Giornale d'Italia*, est parti pour Bucarest, chargé, à ce qu'on assure, d'une mission officieuse.

Et la Tchécoslovaquie, troisième Etat de la Petite Entente, que devient-elle? C'est bien simple, le plan de réorganisation de l'Europe Centrale fait mine de l'ignorer. Cela ressort nettement des articles de M. Gayda dont l'autorité est grande dans la presse fasciste. Il écrit que l'influence des Protocoles de Rome peut tout naturellement s'étendre par des traités bilatéraux conclus par chacun des trois Etats liés par ces Protocoles et il en donne comme exemple le traité italo-yougoslave. Maintenant, ajoute-t-il, c'est l'heure de la Roumanie qui a sonné et, s'il ne fait aucune mention de la Tchécoslovaquie, il indique la Pologne comme pouvant faire partie du nouveau groupement.

C'est ce qu'un autre journaliste italien exprime dans le *Messaggero* lorsqu'il écrit que le mécanisme de l'axe Rome-Berlin crée une unité politique qui va de la Baltique à la rive africaine de la Méditerranée.

L'axe Rome-Berlin

Il serait puéril de contester que ce plan ne soit pas en train de se réaliser sous nos yeux. L'axe Rome-Berlin sort renforcé de la Conférence de Budapest et son prestige s'accroît en Europe Centrale. L'Italie et l'Allemagne retirent le fruit de leur attitude anticommuniste. Les nations du Centre et de l'Est de l'Europe, menacées par l'impérialisme russo-soviétique, se serrent autour de ceux qui ont eu le courage et l'habileté de se déclarer adversaires de cet impérialisme.

La France perd peu à peu ses positions. Elle paye l'erreur du pacte soviétique. Elle paye aussi la folie d'avoir toléré que la Petite Entente passât pour son représentant, son porte-parole. De la Petite Entente, comme l'avait conçue le Dr Bénès et M. Titulesco, il ne reste que la Tchécoslovaquie. On ne pouvait pas miser sur un plus mauvais cheval.

Pour comble d'infortune, tandis que s'affirme la puissance de l'axe Rome-Berlin, la France donne au monde le spectacle particulièrement lamentable de crises ministérielles répétées. La malfaisance essentielle de notre régime politique joue le rôle d'un repoussoir.

Cette amère constatation nous indique aussi la seule voie de salut.

François DAUTURE.

LETTRE D'ANGLETERRE

QUAND ISRAEL EST VICE-ROI

4

OPERAT LA [illegible]

PREZENTUL

Nr.________ din 6. II 1938

OTTAWA 4 (Rador). — Guvernul canadian a deschis un credit de 34.000.000 dolari pentru nevoile apărării naţionale.

Canada va cumpăra din Anglia 75 avioane moderne şi 2 distrugătoare, destinate apărării coastelor Pacificului.

LUMEA ROMANEASCA
Nr. ... 6. II. 1937

75 avioane moderne şi 2 distrugătoare va cumpăra Canada din Anglia

OTTAWA 4 (Rador). — Guvernul canadian a deschis un credit de 34.000.000 dolari pentru nevoile apărări naţionale.

Canada va cumpăra din Anglia 75 avioane moderne şi 2 distrugătoare, destinate apărării coastelor Pacificului.

6

OPERAT LA FIȘE

„FRONTUL"
Nr. ______ din 15 II 1938

Canada continuă condiționat exportul de arme în Japonia

[illegible]TTAWA 14 (Rador). — Primministru Mackenzie King [illegible]larat că guvernul Cana[illegible] va interzice exportul de [illegible] Japonia atât timp cât [illegible] națiuni nu vor fi luat în comun o inițiativă de acest fel.

Totuși guvernul Canadei va exercita un sever control asupra tuturor materialelor de război trimise și transportate cu vapoarele canadiene.

4404 Timpul 26. 6. 38 7

SPIONAJ!

T. 26-6-38

IN CANADA

OTTAWA, 24 (Rador). — *Autoritățile confirmă știrea că la Montreal a fost descoperit un spion de origină germană, care lucra la fabrica de avioane.*

Ministrul apărării naționale a refuzat totuși să facă declarații mai ample în fața Parlamentului, mulțumindu-se să afirme că „interesul public va fi salvat".

Deocamdată nu se poate spune dacă spionul a fost sau nu arestat și dacă el face parte din banda de spionaj descoperită în Statele Unite.

IN BULGARIA

SOFIA 24 (Rador). — Poliția a arestat două femei funcționare la Direcția poliției.

Cele două arestate transmiteau informații secrete funcționarilor unei legații străine. T. 26-6-38

CONSULATUL GENERAL AL ROMÂNIEI
LA MONTREAL
No 1063

Modificarea Codului Penal în Canada. Luarea de măsuri drastice contra Spionajului.

14 Aprilie 1939.

CONFIDENTIAL

OPERAT LA ...

Domnule Ministru,

Am onoarea a aduce la cunoştinţa Excelenţei Voastre, că din cauza evenimentelor europene actuale, a propagandei diferitelor idei politice, din ce în ce mai accentuată în ultimul timp în diferite centre ale Canadei, precum şi pentru faptul că în Dominion sunt numeroase uzinele cari lucrează material de răsboi şi în special avioane, Ministrul de Justiţie al Guvernului Federal,- pentru a preveni orice mişcare ce s'ar putea produce şi spre a impiedica orice acte de spionaj,- a luat o serie de măsuri de apărare a siguranţei Statului.

In afară de măsurile luate prin organele administrative şi poliţieneşti, Guvernul Federal din Ottawa, a depus pe biurourile Camerei, în ziua de 12 Aprilie a.c., un proect de lege foarte drastic, contra spionajului, prin care se modifică unele articole din Codul Penal existent şi se întroduc alte 15 noui articole contra spionajului şi divulgarii secretelor de Stat.

După câte sunt informat ar fi pentru prima dată în istoria Canadei, când se iau asemenea măsuri severe şi în special acelea referitoare la secretul oficial.

Legea actuală în vigoare în Dominion contra spionajului, este legea Imperială britanică din 1911, ale cărei articole au fost modificate numai într'o oare care măsură.

Legea engleza a suferit în Anglia unele modificări în anul 1920, dar fără ca aceste modificari să fi fost aduse şi legii canadiene.

Din această cauză legea existentă nu putea fi aplicată destul de eficace contra spionajului.

Pentru aceste motive Guvernul Federal a crezut necesar ca să treacă prin Parlament o nouă lege, care să consolideze legea veche şi să extindă efectele ei.

Această lege deci, incorporează legea engleză contra secretelor militare din 1911 împreună cu amendamentele ce i-au fost aduse în 1920 făcându-o astfel aplicabilă astăzi şi în Canada, contra tuturor acelora care ar prejudicia interesele şi siguranţa Statului.

Sub imperiul acestei legi, o persoană va fi considerată ca vinovată de o infracţiune contra siguranţei Statului, chiar dacă se apropie, sau este găsită în apropierea unei zone prohibite.

./.

Excelenţei Sale,
Domnului GR. GAFENCU,
Ministru al Afacerilor Străine,
etc. etc. etc.

Prin noua lege se condideră loc prohibit: orice terenuri fortificate, santiere de construcţie, posturi de telegrafie sau posturi semnalizatoare, aeroporturi sau terenuri destinate aviaţiei, apartinând sau nu Statului, fabirici sau depozite de arme, alimente etc. particulare sau ale Statului.

Dacă o persoană ar fi arestată în apropierea unui loc prohibit şi s'ar constata că ar fi în relaţiuni cu o putere străină, acest motiv este suficient pentru a fi considerat că intenţiunile sale sunt prejudiciabile Statului.

Deasemenea legea mai pedepseste pe orice persoană care ar întreţine relaţiuni cu o Putere străină; dacă ar fi mers la domiciliul unui agent străin, sau dacă i-ar fi fost părtaş, înăuntru sau în afară de teritoriul Canadei; dacă se găseşte asupra cuiva adresa unui agent străin, sau chiar dacă ar fi procurat această adresă unei terţe persoane.

Proectul de lege mai defineşte apoi expresiunea de " agent al unei Puteri străine".

Prin aceasta se înţelege orice persoană care este sau a fost, sau este cu adevarat suspectă, de a fi sau de a fi fost, direct sau indirect în serviciul unei Puteri străine, precum şi dacă s'ar găsi asupra lui documente cari ar fi păgubitoare intereselor Statului.

Se vor mai considera ca infractori, toţi aceia cari ar falsifica rapoarte, ar comite falşuri, ar imita şi falsifica documente etc. Deasemenea se mai consideră fapt criminal din partea oricărei persoane care ar căuta să se introducă într'un loc prohibit, purtând fără să aibă dreptul, o uniformă de soldat, de marinar, de aviator sau de poliţie, sau orice altă uniformă asemănătoare celor precitate, spre a induce în eroare vigilenţa autorităţilor.

Se mai pedepsesc deasemenea, toţi aceia care ar găzdui sau ascunde spioni cu ştiinţă, fără să anunţe autorităţile poliţieneşti.

În vederea aplicărei cât mai neîntârziate a acestei legi precum şi a măsurilor de pază şi siguranţă, Guvernul Federal canadian a şi făcut apel la forţele miliţiei spre a fi gata, ca în timp de 6 ore dela chemare, să se prezinte la centre fixate, spre a lua în primire locurile de pază la fortificaţii, uzine, etc. şi în special la fabricele de avioane.

Binevoiţi a primi, Domnule Ministru, încredinţarea inaltei mele consideraţiuni.

Consul General.

D. Nicolau

ROMÂNIA



MINISTERUL REGAL AL AFACERILOR STRĂINE

DIRECŢIUNEA POLITICĂ

Nr. 30110

Anexe: una

Confidenţial

C. 481 W.

A2

861

Bucureşti, 15. MAI 1939

MARELE STAT MAJOR
Secţia II
BIROUL 2
INTRARE No. 23020
1939 Luna V 16

OPERAT LA FIŞE

Studiu

Domnule General,

Am onoarea a Vă trimite aci-alăturat, în copie, raportul No.1063 din 14 Aprilie a.c. al Consulatului nostru General din Montréal privitor la măsurile luate, în Canada, împotriva spionajului.

Binevoiţi a primi, Vă rog, Domnule General, asigurarea înaltei mele consideraţiuni.

p. MINISTRU,

G. Davidescu

p. DIRECTOR,

Constantin Orleanu

Domniei-Sale
Domnului General FLOREA TENESCU
Şeful Marelui Stat Major

C. 12.740. — M. O., Imprimeria Centrală

4404

I

11

9 Decembrie 1944.

Sursa "Z I Z I"

SPRE ȘTI LA FIȘ

Ziarele turcești sosite în Capitală vorbesc de mari nemulțumiri ce s'au ivit în Canada.

La Ottava, detașamente au organizat manifestații împotriva înrolărilor în armată.

Timpul

No 3064 din 13 FEB. 1946

12

4604.

OPERAT LA FIŞĂ

O AFACERE DE SPIONAJ IN CANADA

■■ NEW YORK 17 (Radio). — Se anunţă din Otawa (Canada) că autorităţile superioare de siguranţă au stabilit că agenţi ai unei puteri străine au reuşit să intre în posesia unor secrete militare. Se pare că e vorba de unele secrete în legătură cu energia atomică.

Primul ministru Makenzie King a ordonat instituirea unei severe anchete. 22 persoane au fost arestate.

Momentul

Nº 296 din 20 FEB. 1946

13

OPERAT LA FIȘE

SENZAȚIONALE ARESTARI IN CANADA

în legătură cu spionajul fabricării bombei atomice

MONTREAL 18 (Rador). — Corespondentul agenției REUTER comunică:

MONTREAL STAR a anunțat Luni din „sursă autorizată" că șase persoane au fost arestate aci Vineri în legătură cu activitățile de spionaj din Canada.

Printre cei reținuți la prefectura poliției, se află un membru al Consiliului Național al Cercetărilor Stiințifice și un fruntaș al partidului laburist progresiv. Ziarul adaogă că forțe polițienești au cercetat clădirile Universității McGill, ale Oficiului de Control al devizelor străine, ale societății de telefoane Bell și al Universității din Montreal, unde se află sediul Consiliului Național de Cercetări Științifice.

Toate documentele găsite la această din urmă Universitate și cari tratau despre probleme în legătură cu explozibilele, au fost confiscate.

Din personalul Universității McGill a fost arestată o persoană. Personalul de conducere și personalul inferior al Consiliului Național al Cercetărilor Științifice era urmărit de mai multă vreme, în urma instrucțiilor date de guvernul federal.

Biroul Federal de investigații al Statelor Unite și serviciul secret britanic au fost informate că poliția locală a aflat despre activitatea spionilor în Octombrie 1945, când s'a constatat că sunt cunoscute în străinătate informații strict confidențiale — adaogă ziarul.

Timpul
Nº 3065 din 20 FEB. 1946

14

O vastă organizație de spionaj descoperită în CANADA

MONTREAL, 18 (Rador). — Corespondentul Agenției „Reuter" comunică:

„Montreal Star" a anunțat Luni din „sursă autorizată" că șase persoane au fost arestate aci Vineri în legătură cu activitățile de spionaj din Canada.

Printre cei reținuți la prefectura poliției, se află un membru al Consiliului Național al Cercetăilor Științifice și un fruntaș al partidului laburist progresiv.

Ziarul adaogă că forțe polițienești au cercetat clădirile Universității McGill, ale Oficiului de Control al devizelor străine, ale societății de telefoane Bell și al Universității din Montreal, unde se află sediul Consiliului Național de Cercetări Științifice.

Toate documentele găsite la această din urmă Universitate și cari tratau despre probleme în legătură cu explozibilele, au fost confiscate.

Din personalul Universității McGill a fost arestată o persoană.

Personalul de conducere și personalul inferior al Consiliului Național al Cercetărilor Științifice era urmărit de mai multă vreme, în urma instrucțiilor date de guvernul Federal.

Biroul Federal de investigații al Statelor Unite și serviciul secret britanic au fost informate că poliția locală a aflat despre activitatea spionilor în Octombrie 1945, când s'a constatat că sunt cunoscute în străinătate informații stict confidențiale,— adaogă ziarul.

Poporul
Nº 16 din 20 FEB. 1946

15

OPERAT LA ...

CINE A INCERCAT SĂ FURE SECRETUL BOMBEI ATOMICE?

ARESTĂRI SENZAȚIONALE IN CANADA

MONTREAL, 18 (Rador). — Corespondentul agenției Reuter comunică:

„Montreal Star" a anunțat Luni din „sursă autorizată" că șase persoane au fost arestate aci Vineri in legătură cu activitățile de spionaj din Canada.

Printre cei reținuți la prefectura poliției, se află un membru al Consiliului Național al Cercetărilor Științifice și un fruntaș al partidului laburist progresiv.

Din personalul Universității McGill a fost arestată o persoană.

Personalul de conducere și personalul inferior al Consiliului Național al Cercetărilor Științifice era urmărit de mai multă vreme, in urma instrucțiilor date de guvernul Federal.

Biroul Federal de Investigații al Statelor Unite și serviciul secret britanic au fost informate că poliția locală a aflat despre activitatea spionilor in Octombrie 1945, când s'a constatat că sunt cunoscute în străinătate informații strict confidențiale, — adaogă ziarul.

Universul
No 41 din 20 FEB. 1946

16

OPERAT LA FIŞE

Senzaţionale arestări

in afacerea de spionaj din Canada

Montreal, 18 (Rador). — Corespondentul agenţiei „Reuter" comunică:

Montreal Star a anunţat Luni din „sursă autorizată" că şase persoane au fost arestate aci Vineri in legătură cu activităţile de spionaj din Canada.

Printre cei arestaţi la prefectura poliţiei se află un membru al Consiliului Naţional al Cercetărilor Ştiinţifice şi un fruntaş al partidului laburist progressiv.

Ziarul adaogă că forţe poliţieneşti au cercetat clădirile Universităţii McGill, ale Oficiului de Control al devizelor străine, ale societăţii de telefoane Bell şi al Universităţii din Montreal, und se află sediul Consiliului Naţional de Cercetări Ştiinţifice.

Toate documentele găsite la această din urmă Universitate şi cari tratau despre probleme în legătură explozibilele, au fost confiscate.

Din personalul Universităţii McGill a fost arestată o persoană.

Personalul de conducere şi personalul inferior al Consiliului Naţional al Cercetărilor Ştiinţifice era urmărit de mai multă vreme, în urma instrucţiilor date de guvernul Federal.

Biroul Federal de investigaţii al Statelor Unite şi serviciul secret britanic au fost informate că poliţia locală a aflat despre activitatea spionilor în Oct. 1945, când s'a constatat că sunt cunoscute în străinătate informaţii strict confidenţiale, — adaogă ziarul.

Momentul
Nº 297 din 21 FEB. 1946

100 DE SPIONI PUŞI SUB URMARIRE IN STATELE UNITE IN LEGATURA CU VIOLAREA SECRETULUI BOMBEI ATOMICE ?

La ministerul de externe al Canadei a fost arestată o femeie dela serviciul cifrului

OTTAWA 19 (Rador). — Corespondentul agenţiei Reuter transmite:

In legătură cu informaţii cu caracter secret ce au fost comunicate unor ţări străine, la ministerul afacerilor străine al Canadei a fost arestată o femeie care lucra la serviciul cifrului.

Poliţia canadiană continuă să cerceteze în cea mai mare taină pe suspecţi şi informatori. Comisia guvernamentală ce a fost formată pentru anchetarea oficială a modului în care au fost comise indiscreţiile lucrează cu uşile închise.

Nu se acordă nici un temei afirmaţiei după care desvăluirile cu privire la activitatea spionilor în Canada ar stânjeni lucrările comisiei internaţionale pentru controlul energiei atomice.

WASHINGTON 19 (Rador). — Corespondentul agenţiei FRANCE PRESSE transmite:

D. Boss, secretarul preşedenţiel, a refuzat să facă comentarii cu privire la ancheta afacerii de spionaj, efectuată de către autorităţile canadiene.

El a refuzat şi să confirme ştirea după care Preşedintele Truman ar fi primit un raport al poliţiei federale cu privire la ramificările posibile ale acestei afaceri canadiene în Statele Unite.

Cu privire la ştirea după care poliţia secretă americană ar fi pus sub supraveghere în Statele Unite vreo sută de spioni, bănuiţi de a fi violat unele secrete ale bombei atomice, purtătorul de cuvânt al biroului federal de anchetă a declarat:

„Refuzăm să confirmăm sau să desminţim ştirea. Situaţia este „fluidă" şi nu putem spune când vom fi în stare să facem declaraţiuni, pentrucă, dintr'un moment într'altul, se poate întâmpla ceva, de natură să schimbe cu desăvârşire lucrurile".

Timpul
Nº 3067 din 21 FEB. 1946

18

OPERAT LA FIŞE

A FOST VIOLAT SECRETUL BOMBEI ATOMICE?

In Statele Unite au fost puşi sub supraveghere peste 100 de spioni

■ ■ LONDRA 20 (Radio). — „Reuter" anunţă din Otawa că la ministerul de afaceri străine al Canadei a fost arestată o femee, în legătură cu informaţiile secrete asupra energiei atomice, care au fost furnizate unei misiuni străine. Poliţia canadiană continuă să cerceteze un mare număr de experţi şi informatori.

De altă parte se anunţă din Washington că secretarul preşedintelui Truman a refuzat să facă comentarii cu privire la ancheta afacerii de spionaj descoperită de către autorităţile canadiene. El a refuzat deasemenea să confirme ştirea după care preşedintele Truman a primit un raport al poliţiei federale cu privire la ramificaţiile acestei afaceri în Statele Unite.

Persistă tot mai mult versiunea că poliţia secretă americană a pus sub spraveghere în Statele Unite vre-o 100 de spioni, bănuiţi de a fi violat unele secrete ale bombei atomice.

Nr. 43 din 22 FEB. 1946

19

OPERAT LA FIȘ

AFACEREA DE SPIONAJ DIN CANADA

New-York, 20 (Rador). — Descoperirea organizației de spionaj din Canada face ziarul „New-York Herald Tribune" să critice politica „secretului atomic" spunând că această politică nu poate să creeze altceva decât o atmosferă internațională de bănueli și neîncredere.

Politica întemeiată pe sinceritate — adaugă ziarul — este preferabilă celei care se sprijină pe păstrarea secretelor, secrete ce nu pot fi păstrate la infinit.

★

Ottawa, 20 (Rador). — Corespondentul agenției „REUTER" subliniază, că guvernul canadian este presat din toate părțile să publice cât mai curând cu putință un alt raport oficial asupra afacerei de spionaj, deoarece sunt puse în circulație adevărate fluvii de svonuri neautorizate.

S'a subliniat că nu s'a mai produs nici o declarație oficială asupra acestui caz de când d. Mackenzie King a anunțat că s'a început o anchetă asupra unui caz secret.

Astăzi, în capitala Canadei, toată lumea nu face decât să înregistreze și să împrăștie svonul asupra acestei chestiuni.

★

Ottawa, 20 (Rador). — Corespondentul Agenției REUTER transmite:

Ziarul OTTAWA JOURNAL a anunțat Miercuri seara că poliția călare regală canadiană a prins pe conducătorul rețelei străine de spionj ce a operat în Canada.

Ziarul canadian a adăugat amănuntul că el a operat sub pseudonimul de „Arthur Adams".

UN ATENTAT

Ottawa, 20 (Rador). — Agenția de presă canadiană anunță din sursă competentă că s'a încercat un atentat la viața martorului principal ce depune în fața comisiei regale de anchetă în legătură cu afacerea de spionaj.

Poliția și-a exprimat marea ei îngrijorare în ce privește securitatea acestui martor.

Timpul
No 3070 din 24 FEB. 1946

20

4404.

OPERAT LA FIȘE

ARESTAREA PRINCIPALULUI ACUZAT IN AFACEREA DE SPIONAJ DIN CANADA

NEW YORK 23 (Radio). — Ziarele canadiene anunță că Arthur Adam, principalul acuzat în afacerea de spionaj privind secretul energiei atomice, a fost arestat acum câteva zile. El s'a înapoiat la sfârșitul lunei Decembrie în Canada și de atunci a fost filat de autoritățile de siguranță până Vinerea trecută, când a fost arestat din ordinul guvernului.

Se anunță că până acum au fost operată 12 arestări, printre care aie unui ofițer aviator. Din cercetările de până acum reese că spionii căutau să-și procure informațiuni din toate domeniile științei și nu numai a energiei atomice și radar-ului.

3

Universul
Nr. 54 din - 7 MART. 1946

21

OPERAT LA FIȘE

Cercetări în afacerea de spionaj din Canada

Ottawa, 5 (Rador). — *După cum anunță corespondentul Agenției Franceze de Presă, patru dintre acuzați, implicați în afacerea de spionaj, au fost interogați Marți de judecătorul de instrucție.*

Este vorba de căpitanul Gordon Lunan, din serviciul informației; Edward Wilfred Mazerall, din consiliul național pentru cercetări științifice, Emma Woikin, funcționară a cifrului din ministerul afacerilor străine, și miss Willsher, funcționară a înaltului comisariat al Regatului Unit din Canada.

După citirea actelor de acuzație, judecătorul a întrebat pe acuzați dacă se recunosc vinovați sau nu. Numai Emma Voikin a declarat că este vinovată și că nu dorește să aibă un apărător.

21 bis

27. 9. 948
Citit şi adnotat
pag 1 - 21
[illegible]

OPERAT LA FIŞE

Dosarul conține 21 file
(Două zeci file)
și unu
22 VI 960

Prezentul dosar conține un număr de 21 file, plus filele I, 2 bis și 21 bis, în total 24 file.

14.05.2003, Monica Gorbete

[signature]